

Réf: Dossier 398962

Avis de constitution

SOCIETE « NAHAN TRANSPORTS »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE SICOGI VILLA N°154
ILOT C , DERRIERE LE COMMISSARIAT DU 22eme
ARRONDISSEMENT DE POLICE ET NON LOIN DU STADE DE
ANGRE 14 BP 513 ABIDJAN 14, Lot ND, Ilot C

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAHAN TRANSPORTS »

Objet :

- TOUT TYPE DE TRANSPORTS PRIVE OU PUBLIC
- EXPLOITATION DE VTC
- TRANSPORT DE PERSONNES, DE BIEN ET DE MARCHANDISES DIVERSES
- ACTIVITE LOGISTIQUE
- TRANSPORTS LAGUNAIRE ET MARITIME
- TRANSPORTS TOURISTIQUES
- SERVICES DE DEMENAGEMENT
- DIVERS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE SICOGI VILLA N° 154 ILOT C , DERRIERE LE COMMISSARIAT DU 22eme ARRONDISSEMENT DE POLICE ET NON LOIN DU STADE DE ANGRE 14 BP 513 ABIDJAN 14, Lot ND, Ilot C

Dirigeant(s) Mlle DA NICOLE RITA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01629 du 28/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19670/GTCA/RC/2025 du 28/03/2025

